Rsp of XIX 578/2

## 

## AFFAIRE CECILE.

------

Viol et Assassinat d'une fille de 14 aus et demi,

La fin sanglante et mystérieuse de cette jeune fille infortunée est aujourd'hui connue de la France entière, et la France entière s'en occupe comme des plus considérables événemens. C'est qu'en effet elle est bien extraordinaire en elle-même et par le voile qui l'enveloppe, cette mort prématurée dont nous allons retracer les faits connus jusqu'à ce jour.

Dans la journée du 15 avril, entre huit et neuf heures du matin, le sieur Conte, relieur, rue Peyrolières, à Tou-louse, sortit de son domicile avec deux ouvrières travaillant ordinairement chez lui. Il se rendit à la maison Saint-Joseph, au faubourg Saint-Etienne, où sont réunis le Pensionnat et le Noviciat des Frères de la doctrine chétienne. Les deux ouvrières, Cécile et Marion, portaient des corbeilles remplies de livres reliés. Quand ces trois personnes furent parvenues au Pensionnat, Marion revint de suite à l'atelier et laissa dans le parloir Cécile qui devait rapporter les deux corbeilles vides, après que Conte aurait remis les livres au Pensionnat. Il entra à cet effet et revint au parloir au bout d'une demi-heure euviron. Il



n'y retrouva pas Cécile, contre son attente, dit-il; mais il pensa que la jeune fille, fatiguée d'attendre, était retournée chez lui.

En sortant de la maison des Frères, Conte se dirigea vers la place Lafavette pour y arrêter une place à la diligence d'Auch où des affaires l'appelaient. De retour à sa maison, Conte n'y retrouve pas Cécile. Elle n'a pas reparu à l'atelier, et on la croyait toujours avec lui. L'absence de cette enfant se prolonge dans la journée; Conte envoie chez les parens de son ouvrière; ils n'ont pas vu leur fille. On la cherche en vain chez d'autres filles ses amies; on va la demander ensuite au Noviciat : le portier n'a pas remarqué Cécile ; il ne peut dire s'il l'a vue sortir. Alors on se décide a prévenir la police. Ses recherches ne font point retrouver l'enfant. Fort avant dans la nuit, les parens n'en ont pas encore la moindre nouvelle et sont dans des transes faciles à concevoir. Enfin, après une nuit bien cruelle pour eux, ils apprennent que leur fille a été trouvée morte, le matiu du 16 avril, dans un coin de l'ancien cimetière de Saint-Aubin.

Le cadavre fut découvert par des ouvriers, au pied du mur qui sépare le cimetière du jardin des Frères. Le corps était comme accroupi; une lésion fut remarquée à la tête par les médecins appelés. Il est résulté de l'autopsie, faite en présence de la justice, que Cécile a dû souffrir de violences brutales avant d'être étranglée. D'après les investigations des medecins, l'attentat serait l'œuvre de plusieurs; enfin, il semble résulter de l'inspection de l'estomac où se trouvait encore du pain dont il était possible de différencier la croûte et la mie, que la jeune fille a dû cesser de vivre dans la journée du 15, au lieu de prolonger sa lente et douloureuse agonie, comme on l'avait cru d'abord,

Quoiqu'il en soit, on ne songe pas sans un vif sentiment d'horreur et de pitié ce que cette enfant a souffert sous les monstrueuses étreintes des scélérats auteurs de sa mort. On a présumé, d'après l'état du cou, que les meurtriers avaient dû lui presser fortement le gosier pour l'empêcher de crier, sans toutefois chercher à l'étouffer sur-lechamp, et qu'ainsi l'enfant aurait été lentement asphyxiée. Outre le crâne et le cou, le sein aurait été fortement maltraité, et l'on y aurait retrouvé des traces de morsures.

Nous ne prolongerons pas ces horribles détails. En circulant de bouche en bouche avec rapidité, ils produisirent à la fois l'indignation et la compassion dans la population toulousaine qui se porta tout entière vers le cimetière Saint-Aubin, Les moindres détails étaient requeillis avec avidité de la bouche des personnes qui avaient été admises à voir le cadavre de la victime. Chacun demandait satisfaction pour les mânes de la vierge-martyre; mais la justice ne devait et ne pouvait, malgré l'impatience publique, procéder à la recherche des coupables qu'avec une sage lenteur.

La vigilance des magistrats ne se démentit pas un instant. Dès la journée du 16, l'ouvrière Marion fut arrêtée; le lendemain, le relieur Conte, à son retour d'Auch, fut également conduit en prison et mis au secret. Des investigations eurent lieu en même temps dans le Pensionnat des Frères et ailleurs, mais sans beaucoup faire avancer d'abord l'instruction de l'affaire à ce qu'il paraît. Pour toute satisfaction, le ressentiment public, de plus en plus intense, eut quelques renseignemens vagues. Vinrent ensuite les funérailles de Cécile qui furent dignes d'elle et de l'intérêt que la population avait prise à son sort. La veille de ces funérailles, le curé de la paroisse de la Daurade qui était celle de Cécile, avait, du haut de sa chaire et d'une voix émue, rendu un touchant hommage à cette fille du peuple,

vierge-martyre, comme il sé plut à la désigner les larmes aux yeux. Son appel fut entendu, et le lendemain, Toulouse était debout pour voir passer le convoi de Cécile ou pour le suivre jusqu'au champ du repos.

Le cercueil, paré de trois couronnes blanches et de deux palmes de martyr fut porté par les amies d'enfance de Cécile. D'autres filles vêtues de blanc formaient le cortége et chantaient les mêmes cantiques que la pauvre victime avait bien des fois entonnés avec elles. Beaucoup de larmes furent versées au passage de ce cercueil auprès duquel se trabaient soutenus par des amis, le père, un frère et une sœur de Cécile. Au cimetière, les palmes furent partagées comme des reliques. Chacun sollicitait la faveur d'en emporter un brin. Jamais funérailles plus touchantes ni honimages plus sincères. Aussi l'indignation publique parut-elle en éprouver un doux soulagement.

Mais le lendemain recommencèrent les conjectures du public altéré de justice. Les investigations non interrompues des magistrats allaient aussi leur cours. Cependant tout ce que l'on peut dire de positif jusqu'ici, c'est que deux frères du Pensionnat de Saint-Joseph, le frère procureur et le frère pourvoyeur sont en état d'arrestation et tenus au secret. L'instruction n'en a pas moins fait un pas considérable, assure-t-on. Espérons qu'avant peu la vérité tout entière se fera jour et que la justice sera suffisamment éclairée. C'est le vœu de tous, et ce vœu est bien naturel.



Toulouse, imp. de J .- M. PINEL , rue du Poids-de-l'Huile, 2.